

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Mardi 7 Novembre 2017

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, maire de la commune

Membres présents : Mmes Maryse BEYER Adjointe
Mmes Nathalie BEDIER, Chantal LOUAISIL,
Mr. Anthony SABIN, Mr Yves COURNE

Membres excusés : Mme Sylvie BERSON qui donne procuration à Mr Pierrick GILLES,
Mme Carine GERMOND qui donne procuration à Mr Anthony SABIN
Mr François HAREL qui donne procuration à Mme BEYER Maryse
Mr Franck POIRIER

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme Nathalie BEDIER

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal
2. Classe de neige
3. Lancement de procédure au cimetière
4. Révision des tarifs municipaux
5. Aide à l'installation des nouveaux propriétaires
6. Rénovation du Foyer
7. Questions diverses

20 h 30 mn ouverture de la séance

En préalable le Maire demande une modification à l'ordre du jour pour statuer sur la plantation de l'»
arbre des naissances »

Après renseignements pris auprès des autres communes il est décidé qu'il sera planté un seul arbre par année pour célébrer les naissances dans la commune, il sera planté sur le terrain communal, près de l'aire de jeux, courant janvier. Ce sera un cèdre du Liban ou un cèdre bleu.

Accepté à l'unanimité

1 – Lecture du compte rendu du précédent conseil

Accepté à l'unanimité

2 Classe de neige

Un montant de 242 € par enfant sera versé à l'école publique. Sur la commune 5 enfants sont concernés

Accepté à l'unanimité

3– Lancement de la procédure pour le cimetière

Le Maire informe le conseil de l'ouverture d'une procédure pour la récupération de 6 tombes en état d'abandon ou dangereuses

[Accepté à l'unanimité](#)

4- Révision des tarifs municipaux

Tarifs du cimetière : les tarifs restent inchangés

[8 voix pour, 1 voix contre](#)

Tarifs de location de la salle du foyer : Les tarifs restent inchangés

[Accepté à l'unanimité](#)

Tarif de location du barnum : suite à une réclamation du comité des fêtes qui fait remarquer qu'ils ne prennent aucune location sur le matériel qu'ils mettent à disposition pour la mairie ou les autres associations de la commune, le conseil revient sur sa délibération du mois dernier et décide la gratuité pour les associations de la commune, le montant pour les particuliers reste inchangé.

[Accepté à l'unanimité](#)

La Salle des associations ne sera plus mise en location, cette location avait servi de relais pendant les travaux de la salle du foyer et elle n'a plus lieu d'être.

[Accepté à l'unanimité](#)

Location de matériel annexe : se renseigner en mairie

5 – Aide à l'installation des nouveaux propriétaires

L'examen est reporté au prochain conseil

6 –Rénovation du Foyer

Le conseil est amené à se prononcer sur le plan proposé et l'orientation que l'on souhaite donner aux travaux proposés :

Le choix se fixe sur la proposition : toilettes plus vestiaire plus rangement tables et chaises pour le bâtiment annexe et l'isolation de la salle permettant la demande DETR isolation et accessibilité

[Accepté à l'unanimité](#)

7 -Questions diverses

Clôture 22 h 20

Prochaine réunion mensuelle : mardi 5 décembre 2017